**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
**Band:** 8 (1870)
**Heft:** 35

**Artikel:** Les ponts de Lucerne
**Autor:** Martin-Arzelier, F.
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-180919

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 07.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

Huitième année. N° 35. Samedi 27 Août 1870.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**
Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### Lausanne, le 27 août 1870.

Le comité lausannois de secours pour les militaires blessés vient de transformer en un véritable atelier de bienfaisance le 1er étage de l'Ecole de charité, gracieusement mis à la disposition de cette œuvre humanitaire par la direction de l'établissement. Il règne là une étonnante et louable activité. Dans une petite salle à droite, siégent en permanence des membres du comité, tous occupés à recevoir et classer les nombreux dons en nature qui ne cessent d'arriver. Là, c'est un de nos premiers magistrats qui ouvre un paquet et compte soigneusement les paires de bas, les chemises et les bonnets de nuit; ici c'est un professeur de l'académie qui remplit des sacs de charpie dont les filaments voltigent sur son habit noir et font grisonner sa chevelure; plus loin, c'est une main qui, richement gantée hier, lie aujourd'hui de gros colis et cloue les caisses d'emballage. — Puis, au milieu de ce mouvement, se croisent et se coudoient des personnes de toutes les conditions apportant leur tribut de soulagement à des misères qui ne devraient plus être de notre siècle.

Mais entrons dans la salle à gauche. Quelle jolie ruche humaine! que de dames au travail de la charité, et comme elles entourent amicalement ce docteur qui se perd dans le groupe et ne peut répondre aux mille questions qui lui sont adressées au sujet de la préparatiou des objets de pansement!

— Pardon, M. le docteur, quelle largeur ici? — Faut-il couper en travers? — Croyez-vous, docteur, que ce triangle ira bien? — Si nous faisions des bandes plus larges, cher docteur, qu'en pensez-vous? — Cette toile Bonnard est excellente, palpez un peu! — Et cette flanelle, docteur, comment la couperons-nous?

Etc., etc.

Au fond du vestibule, une troisième salle ne présente pas moins d'animation ; c'est l'atelier. Le bruit incessant des ciseaux et des machines à coudre annoncent de loin une prodigieuse activité. Une cinquantaine de dames cousent et assemblent les diverses pièces qui leur sont distribuées par la première salle sous la direction du docteur. Dans une quatrième salle on enroule les bandes en les classant suivant leurs dimensions, on plie les compresses et les triangles, puis on étiquette le tout pour l'expédition à l'Agence internationale de secours à Bâle.

Tant de dévouement et de charité chrétienne nous rappellent ces belles réflexions de M. Jules Lecomte :

« Si les sociétés humaines offrent de tristes et navrants spectacles dans les nécessités fatales de leur nature, elles en offrent aussi de nobles et profondément consolants. On dirait qu'une infortune n'y apparaît que pour y appeler un dévouement, qu'un désordre n'y éclate que pour y faire briller une vertu. C'est une lutte incessante, lutte merveilleuse de la lumière contre les ténèbres, — de la pitié contre la souffrance, — des plus courageuses sympathies contre les douleurs les plus repoussantes et des malheurs souvent trop mérités.

Quoi de plus admirable que de voir, de ces hautes sphères sociales où la satisfaction de tous les besoins, la réalisation de tous les vœux semblaient isoler leurs heureux privilégiés dans les jouissances de l'égoïsme ; quoi de plus touchant, disons-nous, que de voir au contraire descendre sur les classes inférieures non-seulement les secours, mais les soins les plus affectueux. — Assistance généreuse qui porte le bien-être dans le dénuement, la guérison dans la maladie, la consolation dans le désespoir ! » L. M.

### Les ponts de Lucerne.

Parmi les curiosités de toutes sortes que Lucerne offre aux nombreux touristes que chaque été amène dans son sein, il en est une qui attire tout particulièrement leur attention ; ce sont les deux vieux ponts de bois construits sur la Reuss, et qui doivent être démolis dans un avenir prochain pour l'embellissement des quais.

Une toiture en planches, supportée par des troncs d'arbres équarris, couvre le plancher mal joint, dans les interstices duquel on entrevoit le scintillement de l'eau courante. Des deux côtés, une cloison servant de parapet s'élève à hauteur d'homme. Rien de plus simple que ces constructions : tout y est de bois. Le passant s'y trouve comme dans un long tuyau, dans une gouttière, si l'on veut, dont il ne peut apercevoir à la fois les deux extrêmités à cause de la direction brisée qu'on a donnée à ces ponts pour qu'ils soient plus solides contre la violence de la Reuss, débouchant du lac avec une grande impétuosité. On y a assez de clarté pour distinguer les degrés qu'il faut gravir ou descendre à plusieurs endroits et les bancs latéralement disposés où tout le monde peut s'asseoir. Cette clarté est même suffisante pour l'examen des tableaux triangulaires peints sur chaque face et qui occupent l'intervalle

compris sous la voûte entre chaque paire de poutres de support et la poutre transversale.

Au pont de la chapelle, près de l'ancienne et pittoresque tour fermant l'ancien phare (*Lucerna*), qui a transmis son nom à la ville, les légendes de St-Léger et de St-Maurice, patrons de Lucerne, pour qui passe de la rive droite à la rive gauche, et les fastes des premiers ans de la Suisse, pour qui suit la direction contraire, sont exposés en 154 tableaux.

Au Pont des Moulins on ne compte que 36 scènes ; mais ici l'intérêt est généralisé. On a sous les yeux le drame de l'humanité tel que le comprit cet âge qui sert de transition entre le moyen-âge et l'époque moderne, temps douloureux où le passé ne montrait plus que des ombres, où l'on attendait les promesses encore vague de l'avenir.

D'où vient le nom de *danse*, attribué à ces représentations, qui nous montrent avec toute la variété, autorisée par la multiplicité dès conditions sociales, deux personnages toujours les mêmes, savoir la *mort* et l'*homme*.

Au moyen-âge, une mascarade lugubre se jouait quelquefois dans les cimetières pour l'instruction religieuse de tous les spectateurs. La mort, squelette symbolique, inconnu au génie de l'antiquité demeuré classique, donnait le branle à une chaîne de danseurs travestis de manière à figurer l'échelle sociale, dont le pape et l'empereur se disputaient le premier échelon, et qui se prolongeant du clerc au noble, du noble au bourgeois, du bourgeois au manant, aboutissait à la tombe qui l'engloutissait par degré.

Quand la peinture s'empara plus tard de l'idée qui avait inspiré ces danses, elle conserva le nom qui rappelait la façon dont cette idée avait d'abord été interprétée.

On n'a pas encore pu donner une explication sûre du mot *macabre*.

Plusieurs des représentations de la danse macabre jouissent d'un certain renom dans l'histoire de la peinture. La plus célèbre se voyait aux *Dominicains de Bâle*. On en conserve un des fragments dans un musée de cette ville. On l'attribua longtemps à Holbein ; mais elle est antérieure à la naissance de cet artiste. Ce qui fait la valeur spéciale de la série de tableaux du pont de Lucerne, c'est un caractère de réalisme plus prononcé que dans les autres compositions de ce genre.

La mort, sans négliger de visiter les grands de ce monde, s'introduit surtout dans les demeures plébéiennes. On reconnaît la main d'artistes nés du peuple et restés dans les rangs du peuple. La danse macabre du Pont des Moulins est, s'il est permis de parler ainsi, une danse macabre populaire. Les scènes qui y sont représentées sont au nombre de trente-six.

(Notes tirées de F. Martin-Arzelier).

## Le feu grégeois

*employé comme arme de guerre.*

Dès la plus haute antiquité, le feu a été l'un des moyens d'attaque à la guerre. Plusieurs siècles avant notre ère, des mélanges de matières combustibles furent employés dans les sièges, comme agents offensifs, soit par les assiégeants, soit par les assiégés. Tout le monde sait que l'huile et la poix bouillante étaient jetés du haut des remparts sur les assaillants, dans les guerres des anciens peuples. Des compositions incendiaires furent ajoutées à ces moyens de défense.

Cette branche de l'art de la guerre fit peu de progrès en Europe ; mais il en fut autrement en Asie ; les mélanges incendiaires y devinrent l'arme principale des combats. Au VII^e siècle, les feux de guerre furent transportés chez les Grecs du Bas-Empire, et passèrent de là chez les Arabes. Dans leurs guerres maritimes, les Grecs du Bas-Empire retirèrent de si grands avantages de ces mélanges combustibles, que ceux-ci prirent alors le nom de *feu grec* ou de *feu grégeois*.

Depuis le neuvième siècle jusqu'à la prise de Constantinople par les croisés en 1204, les Byzantins durent au feu grégeois de nombreuses victoires navales, qui retardèrent la chute de l'Empire d'Orient. Aussi les empereurs du Bas-Empire mirent-ils tous leurs soins à posséder seuls cet agent précieux. Ils ne confiaient sa préparation qu'à un seul ingénieur qui ne devait jamais sortir de Constantinople.

Le feu grégeois se composait de plusieurs substances grasses ou résineuses d'une combustibilité excessive. Le naphte, le goudron, le soufre, la résine, l'huile, les sucs de certaines plantes et les métaux réduits en poudre étaient ses ingrédients ordinaires.

Pendant les sièges, on lançait le feu grégeois avec des balistes ou des arbalètes contre les travaux de défense, les tours de bois, etc., que l'on voulait incendier. Dans les batailles navales, des brulôts remplis de matières enflammés et poussés par un vent favorable allaient consumer les vaisseaux ennemis. Quelquefois on renfermait le mélange dans des fioles ou des pots de terre qu'on lançait contre l'ennemi, après en avoir allumé la mèche.

On avait aussi des balles incendiaires que l'on jetait du bord d'un navire ou du haut des murs d'une ville entourée de fossés pleins d'eau. Projetées dans l'eau tout allumées, ces balles s'y enfonçaient sans s'éteindre, et, remontant à la surface, mettaient le feu aux ouvrages préparés pour l'escalade.

Les Grecs avaient surtout appliqué le feu grégeois à la guerre maritime ; les Sarrasins, au contraire, n'en firent guère usage que dans les combats sur terre. Ils attachaient ce feu à leurs lances, à leurs boucliers ; ils les lançaient avec des flèches et avec des machines. Un moyen employé par eux pour jeter le désordre et la terreur dans les armées, consistait à lancer contre les bataillons ennemis des cavaliers montés sur des chevaux enveloppés de flammes.

L'homme et le cheval étaient bardés de fer pour éviter les brûlures.

Le feu grégeois fut principalement dirigé contre les chrétiens dans la guerre des croisades, et il